



TÉLÉASSISTANCE

- INFORMATIONS ET TARIFS -

• Tarifs téléassistance fixe abonnement mensuel :

Offre de base	20€	<input type="checkbox"/>
Supplément GSM	8€	<input type="checkbox"/>
Supplément détecteur de Chute	6€	<input type="checkbox"/>

• Tarifs téléassistance mobile géolocalisée :

Abonné téléassistance fixe	11.10€	<input type="checkbox"/>
Non abonné téléassistance fixe	25€	<input type="checkbox"/>
<i>(Frais de mise en service 42€)</i>		

• Forfait maintenance annuelle

20€	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------

L'abonnement mensuel s'acquitte chaque mois auprès du Trésor Public (Service de Gestion Comptable) à réception de la facture.

La résiliation peut intervenir à tout moment, cependant le mois en cours est obligatoirement dû.

La non-restitution de l'intégralité du matériel de téléassistance au moment de réalisation, entraînera une facturation par l'opérateur MONDIAL Assistance.

Périodiquement et automatiquement, l'appareil envoie un test de contrôle. Si votre facture téléphonique est détaillée, ces appels tests, de même que tous les autres appels émis depuis votre téléassistance apparaissent en 0826 ou 0825 (0.15 € TTC/min.).

Pour tout renseignement ou toute réclamation,
adressez-vous au Centre Communal d'Action Sociale
21 rue d'Alsace - 03200 VICHY - Tél. 04 70 97 18 50



TÉLÉASSISTANCE

- MISE EN SERVICE -

Abonné (Nom - Prénom)

Adresse

.....

Tél. :

Date de l'installation

Nom et signature du représentant du C.C.A.S
G. DESVIGNES

Nom et signature
de l'abonné ou son représentant

- RÉSILIATION -

Motif du retrait

.....

.....

.....

Date de la dépose du matériel

Nom et signature du représentant du C.C.A.S
G. DESVIGNES

Nom et signature
de l'abonné ou son représentant